

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Joanna Chrostowska Bourai

<https://www.cadre21.org/membres/9e0c06f6ea907354838cc6ff>

Date d'obtention : 2021-10-29 16:06:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Les étapes ont pour but de:

- rassurer et soutenir la victime et tous les jeunes qui sont impliqués dans la situation,
- évaluer la situation en posant des questions à la jeune victime pour obtenir plus des détails - remplir la grille d'évaluation de la trousse sexto,
- vérification - recherche d'information auprès des jeunes impliqués, parler seul à seul à chacun en leur demandant de rester discret,
- analyser la situation et déterminer la nature de l'évènement (impulsive ou malveillant)

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Je retiens de toutes les situations présentées, que je dois rester positive, disponible et bienveillant auprès des jeunes impliqués. Que c'est important de limiter les dégâts et tenir la situation discrète et agir rapidement. J'informe ma direction de la situation. La Police doit être contacté suite aux informations recueillies peut n'importe le cas, impulsive ou malveillant. Dans tous les cas je n'ai pas droit d'accéder au contenu des images. Je ne pas droit divulguer des informations concernant la situation et personnes impliqués.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi la plus difficile partie est de rencontrer la victime et ne pas avoir des jugements personnels sur la situation. L'étape la plus difficile et évaluations et la vérification de situation auprès de témoins parce que ça peut influencer les résultats de l'investigations.

C'est aussi difficile de communiquer avec les parents pour expliquer la situation de leurs jeunes impliqués.

Je dois rester professionnelle pour ne pas influencer toute la procédure de la méthode SEXTO et rester objective pendant tout le processus.